

MENU DE NAVIGATION

- ▶ Agenda
- ▶ Culture
- ▶ Passionnés d'Asie
- ▶ Dossiers & reportages
- ▶ Fêtes et traditions asiatiques
- ▼ Arts asiatiques
 - Les arts chinois
 - Les arts coréens
 - Les arts d'Asie Centrale
 - Les arts indiens
 - Les arts japonais
 - Les musées des arts asiatiques
- ▶ Recettes
- ▶ Glossaire
- ▶ Ours
- ▶ Plan du site
- ▶ Contact

PARTENAIRES



Webzine Eurasie > Arts asiatiques > Les arts coréens

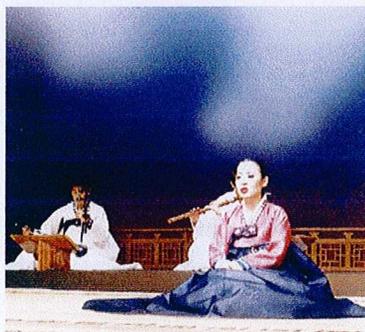
Musiques des Lettrés et danse des Chamanes

Chants Kagok, Sijo et Kasa, musique instrumentale, danses.

Publié par Patrick Le Gac
le dimanche 28 février 1999

De toutes les musiques d'Asie qu'il nous est donné d'entendre aujourd'hui, celles de Corée sont incontestablement parmi les plus attachantes, que ce soit pour leur beauté formelle, leur diversité, la passion que l'on sent sourdre derrière une apparente réserve et qui explose parfois en notes dramatiques d'une extrême intensité.

On peut alors se demander pourquoi elles sont si mal connues en France. La culture coréenne est bien autre chose que celle d'un pays récemment industrialisé. Véritable civilisation, elle s'est forgée tout au long de l'histoire plusieurs fois millénaire d'un peuple et d'une région, au contact certes de ses voisins chinois et japonais, mais avec un constant besoin d'affirmer son originalité.



Une musique ancienne et originale

Ce n'est pas un hasard si dès le VII^e siècle un ensemble de musique classique coréenne demeurait en résidence à la cour des Tang et allait se produire au Japon, exerçant l'influence que l'on sait sur le développement du gagaku.

Si la facture instrumentale révèle clairement l'appartenance de la Corée aux cultures est-asiatiques, l'histoire des genres et des répertoires nous prouve à l'évidence la spécificité de son identité musicale. Ainsi, à l'époque du royaume de Silla unifié (668-935), l'estime des lettrés coréens pour la civilisation chinoise les conduit à adopter la culture et les mœurs de la dynastie Tang et notamment le répertoire de musique de cour qui reçoit le nom de tang-ak, littéralement : "musique tang". Mais simultanément, la cour de Corée développe un autre répertoire, proprement coréen celui-là, le hyang-ak. Or, les siècles passant, on voit le tang-ak se transformer, se "coréaniser" pour finalement décliner et pratiquement disparaître dès les premiers siècles de la dynastie Choson (1392-1910) au profit du hyang-ak. On assiste là à un cas exemplaire d'absorption, de réappropriation puis d'élimination de formes culturelles exogènes.

Nombre de musicologues coréens considèrent, avec justesse, que sur de nombreux points, la musique coréenne est en définitive plus proche de la musique indienne que des musiques chinoise ou japonaise, que ce soit pour l'importance donnée à l'improvisation, ou pour ce traitement si particulier du son qui fait intervenir un travail à la fois précis et souple sur l'attaque, le timbre, l'enveloppe et la dynamique.

Mais c'est peut-être le profond enracinement de l'âme coréenne dans la nature qui donne la clef de l'essence de cette musique. Les influences manifestes du bouddhisme et du confucianisme ne sont jamais parvenues à effacer le fonds chamanique, dont les pratiques demeurent toujours vivantes aujourd'hui. Evocatrices de paysages aux formes tourmentées, les techniques vocales et instrumentales, combinant plénitude et âpreté, renvoient le peuple coréen à ses origines sibériennes et au chant profond des bardes.

L'auteur du Livre de la Musique (1492) le résume ainsi : « La musique naît dans le néant originel et se développe dans la nature. Elle est donc cause d'une émotion profonde dans le cœur de l'homme mais aussi d'une compréhension mutuelle et d'une compassion dans son esprit ». C'est sans doute cette dimension de la musique coréenne qui lui confère son universalité.

Les genres musicaux coréens

Les différents genres musicaux coréens se regroupent en quatre grandes classes :

- les musiques de cour aak (tang-ak d'origine chinoise et hyang-ak proprement coréen) ;

- les musiques religieuses bouddhiques et chamaniques, les musiques confucéennes faisant partie du répertoire de cour ;
- les musiques villageoises ;
- enfin les musiques roturières sogak qui furent admises à la cour à partir du XVIIe siècle, et qui comprennent :
 - la musique de banquet chongak,
 - l'"opéra" à un acteur p'ansori,
 - l'improvisation instrumentale sanjo,
 - la musique vocale qui comprend trois formes : kagok, sijo et kasa.

La musique vocale : Kagok, Sijo et Kasa

Le kagok, le sijo et le kasa sont apparus vers le XVIIe siècle et leur répertoire fut fixé lorsqu'ils furent introduits au palais pour compenser le déclin des musiques de cour, causé par les invasions japonaise et mandchoue.

Le kagok est une forme vocale cyclique. Son répertoire comprend vingt-sept chants qui se répartissent en fonction des modes musicaux et du sexe de l'interprète, treize chants sont interprétés par les hommes, treize par les femmes, et le dernier est exécuté en duo mixte. Chaque poème, dont la brièveté fait penser au haïku japonais, comprend trois vers, chaque vers se composant de quatre mots de trois à cinq syllabes. L'exécution musicale cependant n'épouse pas la forme du poème puisqu'elle le subdivise en cinq parties mélodiques encadrées par un prélude et un postlude instrumentaux (taeyôûm), et les troisième et quatrième parties étant séparées par un interlude (chungyôûm).

Le kagok est généralement accompagné par un petit ensemble instrumental comprenant la cithare komung'o, la flûte traversière taegum, le hautbois p'iri, la vièle à deux cordes haegum et le tambour en forme de sablier changgo. L'accompagnement s'organise en strates superposées qui lui donnent toute son épaisseur, faite de timbres mélangés et mouvants : la cithare se concentre sur la stricte exécution de la mélodie, qui est ornementée par la flûte et le hautbois, et soutenue par une pédale sonore à la vièle, tandis que le tambour assure une discrète ponctuation rythmique. La voix se développe en longues notes tenues, filées ou finement ornementées. Dans cet enchaînement de mélismes d'une exquise délicatesse, le poème éclate, le sens s'abolit, ne reste plus que la musique.

Le sijo est un chant lyrique qui était autrefois accompagné par le seul tambour en forme de sablier changgo. Aujourd'hui, comme il est souvent interprété en concert dans un programme de kagok, l'usage veut qu'il soit accompagné par un petit ensemble instrumental. Son style d'interprétation est assez proche du kagok, mais les lignes mélodiques y sont plus simples, les mélismes vocaux cédant la place à un étonnant travail de vibrato et à de subtils changements d'intensité.

Le kasa est un long chant narratif qui peut être accompagné par le tambour changgo ou par l'ensemble instrumental. Son répertoire comprend douze pièces dont la plupart sont strophiques. Le style d'interprétation se caractérise par un usage important du falsetto et un jeu de variation sur les voyelles qui l'apparente au chant bouddhique.

Texte de Pierre Bois (extrait du dossier de presse)
Maison des Cultures du Monde

 Imprimer
cette page

 Envoyer
ce texte à un ami



vous
voulez
du trafic ?

Chaman.

2

MENU DE NAVIGATION

- ▶ Agenda
- ▶ Culture
- ▶ Passionnés d'Asie
- ▶ Dossiers & reportages
- ▶ Fêtes et traditions asiatiques
- ▼ Arts asiatiques
 - Les arts chinois
 - **Les arts coréens**
 - Les arts d'Asie Centrale
 - Les arts Indiens
 - Les arts Japonais
 - Les musées des arts asiatiques
- ▶ Recettes
- ▶ Glossaire
- ▶ Ours
- ▶ Plan du site
- ▶ Contact

PARTENAIRES



Webzine Eurasie > Arts asiatiques > Les arts coréens

Musiques traditionnelles de Corée

Publié par Patrick Le Gac
le dimanche 28 septembre 1997

La musique traditionnelle coréenne occupe une place de choix parmi les cultures musicales de l'Asie orientale et se distingue nettement de celles de ses deux grands voisins : la Chine et le Japon. Certes, la Corée doit beaucoup à l'influence de la Chine, mais elle parvint aussi à développer très tôt ses propres formes musicales et à les imposer hors de ses frontières. On sait par exemple qu'à l'époque des dynasties chinoises Sui et T'ang (VIe VIIe s.) des orchestres coréens se produisaient régulièrement à la cour de Chine et à la cour de Nara au Japon. La musique traditionnelle coréenne comprend aujourd'hui trois grandes catégories : musique de cour, musique d'essence populaire et musique religieuse.

Aperçu historique

La Corée se rattache à la Sibérie orientale par sa population, d'origine tOUNGouse, par sa langue qui comme le japonais appartient au groupe ouralo-altaïque et enfin par le chamanisme qui est parvenu à survivre dans le peuple à l'hégémonie du bouddhisme puis du néo-confucianisme. Très tôt la Corée est apparue comme un carrefour, un espace incontournable dans les relations qui se tissaient en Extrême-Orient et suscita bien des convoitises.

Les Trois Royaumes (57 av. J.-C. - 668 ap. J.-C.)

Vers 108 av. J.-C. la dynastie chinoise des Han antérieurs installe quatre commanderies militaires dans la péninsule coréenne et y introduit la langue et l'écriture chinoises ainsi que la philosophie confucéenne. Plus au sud la péninsule est partagée entre trois royaumes : Koguryo au nord, Paekche au sud-ouest et Silla au sud-est. Autour de l'an 375, le bouddhisme mahayâniste est introduit dans les royaumes de Koguryo et Paekche jusqu'alors chamanistes. Le royaume de Silla y adhère à son tour au Ve siècle. Au nord, Koguryo, qui entretient d'étroits contacts avec la Chine, adopte la musique de la cour impériale et la musique bouddhique ; c'est à cette époque qu'est créée la cithare à frettes *komungo* sur le modèle du *qin* chinois. De plus, le royaume de Koguryo crée un Institut de la Musique qui régit l'enseignement et la pratique de la musique officielle. Cet Institut subsistera à tous les changements de régime jusqu'à la fin du royaume de Choson (1910). Le royaume de Paekche au sud-ouest, en contact avec le Japon, développe les théâtres masqués dont ne subsiste plus aujourd'hui qu'une forme : le *ponsan*.

Le royaume de Silla, relativement isolé, invente quant à lui la grande cithare à chevalets *kayageum*, inspirée du *zheng* chinois, et développe le *hyangak*, un répertoire proprement coréen.

Le royaume de Silla unifié (668-935)

Après cinq siècles de querelles, le royaume de Silla aidé par l'armée chinoise des Tang, unifie la péninsule coréenne. Le trafic commercial en Mer de Chine assure la prospérité du royaume. Le respect des notables de Silla pour la civilisation chinoise les conduit à adopter très largement la culture et les mœurs des Tang et notamment le répertoire de musique de cour *tangak* qui au cours des siècles va se coréaniser. Les révoltes paysannes auront raison du royaume de Silla et permettront l'avènement du royaume de Koryo en 918.

Le royaume de Koryo (918-1392)

Vers l'an 1000, le royaume de Koryo contrôle environ deux millions d'âmes et conserve des relations étroites avec la Chine des Tang puis des Song. L'art de l'époque de Koryo est essentiellement aristocratique et la musique de cour *aak* connaît-là un très grand essor. Sur le plan religieux, le bouddhisme bénéficiant de la protection des nobles exerce une influence énorme sur l'ensemble du peuple tandis que le chamanisme entre en défaveur. Sur le plan musical le bouddhisme coréen affirme son originalité avec un vaste répertoire de prières *yombul*, de chants sacrés *pumpae* et de danses *chak bop*. Le royaume de Koryo affaibli par des dissensions internes est balayé par l'occupation mongole au XIIIe siècle.

Le royaume de Choson (1392-1910)

Le général Yi Song-gye chargé par le pouvoir mongol de combattre les Ming renonce finalement à pénétrer en territoire chinois et revient sur la capitale Kaesong. Il prend le pouvoir en 1392, fonde le royaume de Choson, reconnu par les Ming et transfère la capitale à Séoul. Un système d'écriture original à la fois alphabétique et syllabique, le *hangul* est mis en usage dès 1446 et adopté, d'abord par les poètes puis par les romanciers. La pensée philosophique du royaume de Choson est dominée par le néo-confucianisme. Un des aspects principaux de ce système consiste à diviser toute chose ou existence en deux principes inséparables et interdépendants le *li* ou ordre, et le *qi* ou mouvement nécessaire à la concrétisation de l'ordre. La philosophie néo-confucianiste s'entoure de tout un système de rites et de cérémonies et exerce une grande influence sur les conceptions musicales de ce temps : « La musique naît dans le néant originel et se développe dans la nature. Elle est donc cause d'une émotion profonde dans le cœur de l'homme (mat) ainsi que de la compréhension mutuelle et de la compassion dans son esprit (mot). Elle rend l'univers noble et soumis : tel est le chemin de l'harmonie du yin et du yang » (Le Livre de la Musique, 1492).

Le royaume de Choson (1392-1910) peut être divisé en deux périodes. La première

Il cor
1

(1392-1593) est celle du perfectionnement de la musique de cour *aak* qui s'enrichit de tout le répertoire confucéen et se débarrasse peu à peu de ses caractéristiques chinoises (déclin du *tangak*). La deuxième phase (1593-1910) est marquée par le déclin de la musique de cour *aak* suite aux invasions japonaises (XVIe) et mandchoues (XVIIe) et par le développement de la musique d'origine roturière *sogak* : chants lyriques *kagok* composés sur des poèmes narratifs *kasa* ou des ballades *sijo*, chant narratif *p'ansori* également appelé « opéra coréen », improvisation instrumentale *sanjo*. L'Institut de Musique de Corée compte au XVIIIe siècle 1750 artistes et s'affirme à la fois comme le conservatoire privilégié des formes savantes et le lieu où s'affinent les répertoires dits « populaires ». La fin du XIXe siècle est une période de déclin politique marquée par des incidents militaires provoqués par le Japon et les puissances occidentales soucieuses de s'implanter dans la péninsule. La Corée passe en 1910 sous la domination japonaise qu'elle subira jusqu'en 1945.

Genres et répertoires

La musique de cour *aak*

Le *hyangak* créé à l'époque du royaume de Silla et restauré sous le royaume de Choson comprend cinq « ensembles » dont *Sujech'on* : la musique des banquets royaux ; la musique pour le sanctuaire des ancêtres royaux ; le *yomillak*, musique et danse des banquets royaux ; le *yongsan hoesang*, hymne bouddhique instrumentalisé et le *t'aech'wit'a*, (litt. « souffler » et « frapper »), musique militaire accompagnant les processions royales.

Le *tangak*, répertoire d'origine chinoise, tombé en désuétude, n'est plus joué que par les musiciens de l'Institut National de Musiques Traditionnelles de Séoul. Ce répertoire se caractérise notamment par l'usage des carillons de phonolithes, de cloches et de lames de métal.

La musique *sogak*

Musiques roturières admises à la cour dans la seconde moitié du royaume de Choson :

- Le *chongak*, « musique correcte », musique instrumentale destinée aux banquets, est jouée dans un cadre moins prestigieux que la cour et dans un style plus intimiste.
- Le *sanjo* est un solo instrumental joué à la cithare (*kayageum* ou *komungo*), à la flûte traversière en bambou *taegeum* ou encore à la vièle *haegeum*, avec un discret accompagnement de tambour.
- Le *kagok* est un chant lyrique, accompagné par un petit ensemble instrumental. Il comprend des ballades *sijo*, qui traitent de l'amour, de la loyauté, et des *kasa*, chants narratifs remarquables par l'emploi du *falsetto*, du vibrato et de bien d'autres ornements vocaux.
- Le *p'ansori* parfois surnommé « opéra coréen » est un long récit dramatique mi-déclamé mi-chanté par un artiste soliste accompagné au tambour tonneau *puk*.

Les musiques religieuses

Elles comprennent les répertoires associés aux trois principales religions de Corée : le chamanisme, le bouddhisme, le confucianisme, les musiques confucéennes faisant partie du répertoire de cour *aak*.

- **Musique bouddhique**
Elle se compose de prières chantées et récitées *yombul*, des chants sacrés *pumpae* et des danses de cérémonie *chak bop*.

- **Musique chamanique**
La musique chamanique par excellence est le *sinawi*, improvisation collective jouée lors des rituels chamaniques *kut*. Cette musique a inspiré nombre de formes musicales coréennes : le *sanjo*, le *p'ansori* et plus récemment les tambours *samul nori*.

Instruments de musique

De même qu'en Chine les instruments coréens sont classés selon les matériaux sonores : métal, pierre, soie, bambou,alebasse, terre cuite, cuir et bois. On n'en citera ici que les principaux.

Instruments à cordes : les cithares

- **Kayageum**
C'est sans doute l'un des instruments emblématiques de la Corée. Il passe pour remonter au royaume de Kaya au tout début de notre ère mais aurait été en fait conçu sous le royaume de Silla d'après le modèle du *zheng* chinois à 16 cordes. Le *kayageum* est constitué d'une caisse de résonance en bois de paulownia sur laquelle sont tendues 12 cordes en soie. L'accord des cordes s'effectue au moyen de petits chevalets mobiles. Tandis que la main droite pince la corde, les ornements sont exécutés par diverses pressions de la main gauche sur la corde.

- **Komungo**
Cette cithare fut inventée au VIe siècle dans le royaume de Koguryo à partir du *qin* chinois. Elle est munie de six cordes en soie. Son originalité réside surtout dans la présence de 16 frettes fixées sur la table d'harmonie. On en joue en frappant ou en pinçant les cordes au moyen d'une petite baguette de bois.

Autres instruments à cordes

- **La vièle *haegeum***
Cette vièle à deux cordes au son feutré est l'équivalent coréen du *huchin* chinois introduit vers le XIIe siècle. Elle se compose d'une petite caisse de résonance cylindrique recouverte de peau de serpent et d'un manche dépourvu de touche.

Instruments à vent

- **Les flûtes : *taegeum*, *chung geum*, *sogeu*m**
Il s'agit de flûtes traversières en bambou de tailles diverses dont l'origine remonte à

MENU DE NAVIGATION

- ▶ Agenda
- ▶ Culture
- ▶ Passionnés d'Asie
- ▶ Dossiers & reportages
- ▶ Fêtes et traditions asiatiques
- ▼ Arts asiatiques
 - Les arts chinois
 - Les arts coréens
 - Les arts d'Asie Centrale
 - Les arts Indiens
 - Les arts japonais
 - Les musées des arts asiatiques
- ▶ Recettes
- Glossaire
- Ours
- Plan du site
- Contact

recherche OK

PARTENAIRES



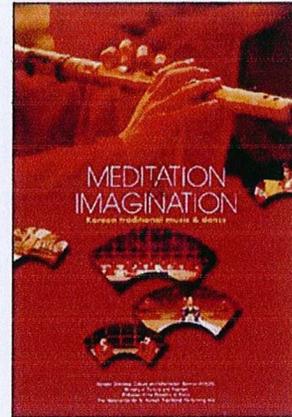
Webzine Eurasie > Arts asiatiques > Les arts coréens

Musiques de Corée

Par l'ensemble de l'Institut national de musique et de danse traditionnelles de Séoul

Publié par Emmanuel Deslouis
le dimanche 11 avril 1999

La Corée aurait pu être absorbée, digérée culturellement par les deux géants qui l'entourent, la Chine et le Japon. Elle a su, au fil des siècles, au contraire, puiser dans leur fond culturel, le transformer pour le faire sien. Dans le cadre du « Festival de l'imaginaire », la Maison des cultures du monde a ainsi accueilli l'ensemble de l'Institut national de musique et de danse traditionnelles de Séoul pour qu'il présente au public français l'aboutissement de ces métissages culturels asiatiques. Comme le mélange de la musique de Cour chinoise sous la dynastie Tang et celle de la cour de Corée sous le royaume de Silla, période prenant fin avec le premier millénaire de l'ère chrétienne. Parallèlement à ces musiques dites « savantes » continuent à vivre les danses cheminantes - héritage coréen issu de ses origines sibériennes - dont certaines ont fini par être intégrées au répertoire classique.



Affiche

La première partie du concert a donné la part belle au chant classique coréen en présentant trois formes de chant apparus au XVIIe siècle : le kagok, le sijo et le kasa. Le premier est accompagné par un ensemble d'instruments à vent et à cordes (cithare à six cordes, vièle à deux cordes, flûte de bambou, hautbois...). Il s'articule autour de poèmes de trois vers à l'instar du sijo, un chant lyrique accompagné d'un petit ensemble instrumental. Le kasa est un chant narratif accompagné par un tambour ou un ensemble. Les thèmes de ces chants tournent autour des sentiments amoureux, des relations entre l'homme et la nature, des représentations de l'amour, la nature humaine et la paix universelle. Au delà du style vocal si original qui hypnotise l'auditeur, l'aspect visuel du concert n'est pas moins important.

La chanteuse Lee Jun-Ah se détache sur scène dans des robes de soie traditionnelles aux couleurs magnifique. Ainsi parée, son visage au teint d'albâtre, les mains repliées devant, elle paraît être une poupée de cire dont la voix virevolte des graves aux aigus cristallins tout en jouant avec les altérations. Lors des premiers chants sijo, « Ch'ongjoja », et kasa, « Ch'unmyon-gok », elle se lance dans un dialogue croisé avec un flûtiste. Sa voix flotte autour de la note, d'une manière presque incantatoire, aidée par la flûte. La musique d'ensemble est tout aussi originale : on remarque ainsi Yoon Sung-Hye, la joueuse de cithare à six cordes, qui à l'air de réaliser une véritable performance physique en manipulant son lourd instrument. Il lui glisse des genoux à chaque coup du bâtonnet qui lui sert à pincer les cordes. Les gestes des musiciens s'inscrivent dans une chorégraphie d'ensemble. Pas de mouvements précipités mais des gestes qui obéissent à une rythmique immuable.



Lee Jun-ha

La chanteuse Lee Jun-ha interprète un kagok, un chant qui dépeint les couleurs de la nature humaine.

La musique classique instrumentale est présentée dans la seconde partie du concert : duo d'orgue à bouche et de flûte, un solo de flûte traversière, un solo contemporain de cithare à douze cordes et enfin la musique de cour Aak. Cette dernière fait appel à un grand ensemble instrumental : la lente mélodie est d'abord jouée par le hautbois avant d'être reprise par tous les autres instruments.



Ce musicien joue un solo pour flûte traversière

en bambou, taegum.

Ce récital n'aurait pas été complet si la danse avait été oubliée. Les auditeurs ont d'abord eu droit à une danse de cour qui évoquait le vol d'un oiseau. Vêtue d'une robe jaune aux longues manches multicolores, la danseuse Choi Yeon-Hyeong a exécutée cette danse avec une grâce extrême agitant ses bras ensemble ou séparément. Dans un répertoire beaucoup plus « envoûtant », elle a accompli une danse chamanique, le « salp'uri », dont le but est d'exorciser une calamité. Vêtue d'une robe blanche traditionnelle, elle est passée au fil de sa danse par tous les sentiments possibles, le visage d'abord impassible avant d'esquisser un large sourire à son achèvement.



La danse chamaniste, salp'uri, vise simplement à exorciser une calamité.

La musique de cour coréenne a beau être très éloignée de nos schémas occidentaux, elle n'en reste pas moins passionnante et surprenante. D'ailleurs, le public parisien ne s'y est pas trompé, applaudissant à tout rompre l'ensemble de Séoul et n'arrivant pas à s'arracher à son charme.

Emmanuel Deslouis

Article rédigé à l'occasion de la représentation du 22 mars 1999 à la Maison des Cultures du Monde.

 Imprimer
cette page

 Envoyer
ce texte à un ami



DANSE
DE
COUR =
JAUNE x
MULTICOLOR

DANSE
CHAMANIQUE
BLANC